

Bulletin d'inscription pour mon séjour de Jeûne-détox en douceur sur l'île de Ré

Les différentes étapes de ma réservation

1

Je vérifie les disponibilités en téléphonant à Sophie Laborde 06 03 15 20 33 ou par mail sophie.laborde@me.com

2

Je complète le bulletin d'inscription et verse un acompte de 50% montant du séjour

3

Je reçois mon guide pour la préparation et le suivi du séjour Jeûne-détox en douceur

4

Je prépare le versement du solde de mon séjour 15 jours avant mon arrivée par virement.

Séjour du : ... / ... / au ... / ... / 2018 (Un exemplaire par personne)

Nom Prénom

Adresse

Localité. Code postal Courriel

Tél Mobile Date de naissance.....

Personne à prévenir en cas d'urgence. Tél

C'est mon premier séjour détox en douceur : Oui Non

Objectifs de votre semaine :

.....

Dans la formule du séjour jeûne-détox sont inclus :

- L'entretien individuel téléphonique pour un bilan général et de personnaliser votre séjour
- Le **guide de préparation** « pas à pas » pour le mois précédant le séjour
- L'encadrement et l'accompagnement de chaque instant
- Les **séances d'éveil corporel** du matin, et les étirements accompagnés,
- Le **bol d'air Jacquier®**, les **bains dérivatifs** et le trampoline **bellicon®**,
- Les **jus de légumes et fruits bio**, les tisanes, les bouillons, l'eau filtrée végétale,
- Les **conférences et ateliers** chaque soir,
- Le **déjeuner de reprise alimentaire**,
- Le **guide de reprise alimentaire** progressive pour les semaines qui suivent le séjour,
- L'entretien de suivi par téléphone.

Non inclus

- Le transport, les soins, l'accès à la Thalasso de Sainte Marie de Ré, la location des vélos

Je choisis ma formule Séjour + logement (Linge de lit et de toilette compris)

Maison principale :

- Chambre double, avec salle de d'eau privative : 1395 €/pers. (-100€/pers si deux)
- Chambre double, avec salle de bain partagée : 1260 €/pers (-100€/pers si deux pers.)

Je choisis ma formule Séjour seul Séjour seul (détail ci-dessus) : 890 €

Votre arrivée:

- En train Gare de La Rochelle
- Je souhaite un taxi à mon arrivée (nous vous transmettrons le numéro d'un taxi de confiance)
- Je souhaite regrouper un taxi à plusieurs (une solution vous sera proposée en fonction des arrivants en gare). Le lieu du séjour se trouve à 20 minutes de la gare TGV de La Rochelle
- en voiture ne sais pas encore

Paiement

Le montant de la formule choisie est de :€ (déduction 100 € si 2 pers.)

soit :€. Le montant de l'acompte est de 50 % de cette somme soit :€

Paraphe

> J'envoie un chèque de ce montant avec ce bulletin personnel afin de valider la pré-réservation de mon séjour. Je m'engage à verser le solde au plus tard 15 jours avant mon arrivée. Mon séjour sera définitivement réservé au solde complet de la formule sélectionnée.
> ou Paiement par virement. RIB : **IBAN FR31 2004 1010 1506 5957 9U03690**

Confidentialité. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la société Oh! mon Jus. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la société SL-CR Oh! mon Jus, 2a rue de la Renaissance, 67000 Strasbourg. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV) DES SÉJOURS DE LA SOCIÉTÉ SL-CR OH! MON JUS

I. DOMAINE D'APPLICATION

Les conditions générales s'appliquent aux contrats ayant trait à un séjour Jeûne-détox en douceur sur l'île de Ré, ainsi qu'à toutes les autres prestations fournies par la société SL-CR Oh! mon Jus aux participants .

2 . Toute disposition dérogatoire figurant dans les CGV du participant ne s'applique pas, sauf si la dérogation a été reconnue explicitement par écrit par la société SL-CR Oh! mon Jus .

II. CONCLUSION DU CONTRAT

1 . La réservation ferme d'un séjour de jeûne-détox en douceur sur l'île de Ré est garantie dans les conditions suivantes : A : l'envoi du formulaire d'inscription par le participant précédé par la confirmation de réservation

B : le versement d'un acompte de la moitié du prix de la formule choisie afin de valider la pré-réservation.

2 . Une réservation devient définitive par le renvoi de la confirmation de réservation par nos services et par le paiement du solde au moins deux jours avant la date de début du séjour si paiement par virement ou paiement du solde à l'arrivée sur l'île de Ré. Une annulation par écrit est nécessaire pour annuler la réservation.

III. ANNULATION/RÉSILIATION

1 . En signant ce contrat, vous acceptez de verser les frais d'annulation de votre réservation, fixés selon les modalités suivantes : Le participant peut annuler sa réservation par écrit uniquement jusqu'à 21 jours avant son arrivée sans frais pour lui. Ensuite, lui seront facturés des frais d'annulation, comme suit :

I: de 20 à 14 jours avant son arrivée = 360 €

II : à partir de 14 jours avant le début du séjour, le séjour sélectionné est dû en sa totalité. Enfin, tout séjour commencé est dû en sa totalité. En cas d'annulation du séjour par la société SL-CR Oh! mon Jus, tous les versements vous seront

intégralement remboursés .

2 . Les rendez-vous pour les soins individuels doivent être annulés au plus tard la veille avant 20h00, limite après laquelle ils seront facturés. Ceci est également valable en cas de non-utilisation desdits traitements.

V. SERVICES, TARIFS ET PAIEMENTS

1 . Toutes les prestations sont facturées sur la base des tarifs en vigueur. Cette liste des prix remplace et annule les tarifs et conditions précédemment en vigueur.

2 . La majorité de nos tarifs sont des tarifs tout compris. En cas d'augmentation de la TVA, les prix incluant cette taxe sont automatiquement ajustés.

VI. ARRIVÉE/DÉPART

1.Le participant n'a pas le droit de revendiquer une chambre spécifique. Nous ferons de notre mieux pour répondre à ses éventuels souhaits.

2 . Les chambres réservées sont à disposition du participant à partir de 17h00, le jour de son arrivée.

3 . Le jour du départ, le participant est prié de bien vouloir libérer sa chambre avant 11h00.

VII. RESPONSABILITÉ POUR LES OBJETS APPORTÉS

1 . La société Oh! mon Jus décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de vos effets personnels, en particulier dans le cas de bijoux, documents ou argent liquide .

2 . Nous déclinons toute responsabilité pour des dommages résultant directement ou indirectement de l'utilisation du parking extérieur.

Pour l'ensemble des activités de ce séjour de jeûne-détox en douceur sur l'île de Ré, je déclare être en bonne santé et en mesure de pouvoir faire plusieurs heures de marche par jour, avoir été informé(e) des risques et contre-indications des séjours de jeûne-détox et les accepter en connaissance de cause. Je déclare assumer mes responsabilités personnelles et en groupe.

Contre-indications du jeûne-détox en douceur. Cette cure s'adresse à des personnes majeures en bonne santé. Elle est strictement contre-indiquée en cas de grossesse, allaitement, traitements médicamenteux lourds, d'ulcères (estomac ou duodénum), troubles psychiques et troubles du comportement alimentaire, diabète et maigreur excessive. Je déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de vente des séjours, notamment l'article III - Annulation / Résiliation

Date : Signature :

